

DEPARTEMENTALES 2015

AUBUSSON

Jean-Marie Massias repart



Le conseiller général sortant et son équipe.

Jean-Marie Massias est le conseiller général sortant du canton d'Aubusson depuis 2011 après une victoire disputée face au socialiste sortant Michel Moine. Après ses quatre ans passés au Département, il aimerait bien renouveler l'expérience. A ses côtés Christine Chagot, retraitée elle aussi, ancienne élue à Riom revenue vivre à Mainsat où elle est engagée dans plusieurs associations. Leurs suppléants seront Bernard Chirac, architecte, conseiller municipal d'opposition et Laurence Chevreux, ancienne première adjointe de Saint-Amand et sa suppléante en 2011.

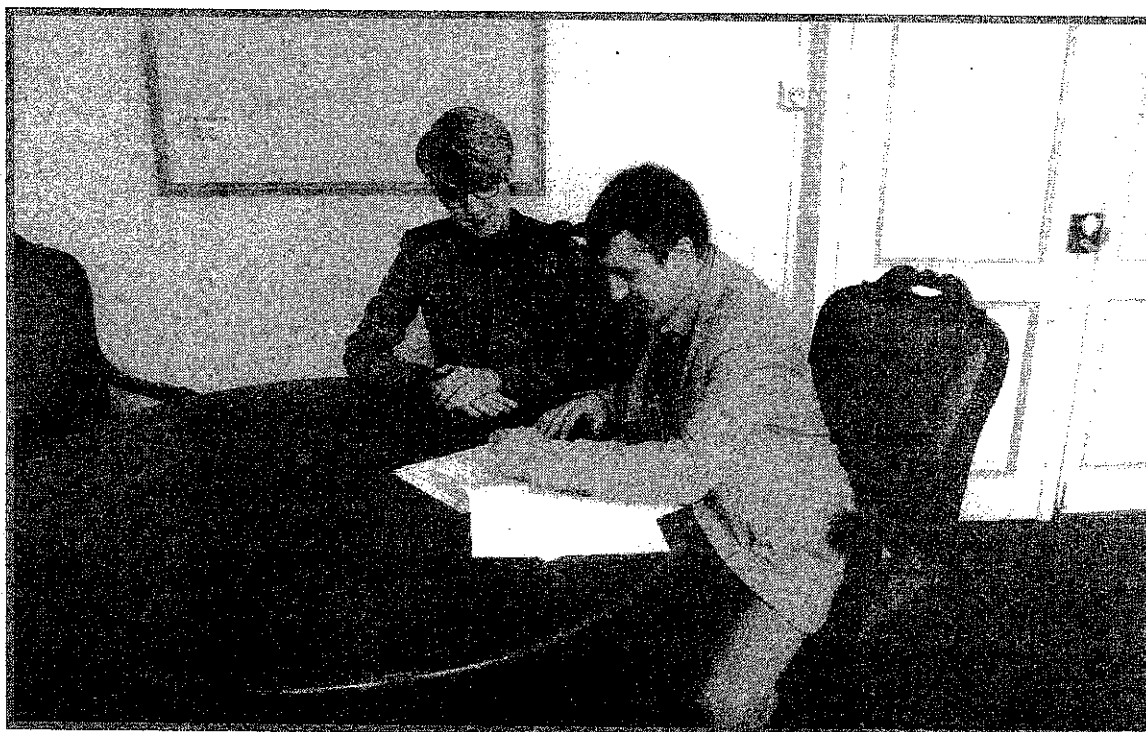
Ils partent sous l'étiquette de «l'Union républicaine de la droite et du centre». Sa candidature lui paraît «logique. C'est quelque chose que j'ai pris à cœur», confie-t-il voulant continuer à soutenir «les gros dossiers comme la Cité de la tapisserie. La fiscalité locale sera minime pour des retombées culturelles, touristiques et économiques très importantes pour la Creuse», explique-t-il. Il aimerait également mener à bien quelques investissements notamment comme le carrefour de la Seiglière. C'est sur cette continuité qu'il veut axer sa campagne mais il n'oublie pas non plus la gestion financière du département. Point sur lequel le chef de file de l'opposition départementale, Valérie Simonet, a appuyé lors de la présentation officielle des candidats. «Il faut une gestion rigoureuse des finances du département, elles sont catastrophiques», précise-t-il. La capacité

d'autofinancement diminue d'année en année». Jean-Marie Massias et son équipe s'interrogent aussi sur les subventions supplémentaires dont bénéficiaient auparavant les chefs-lieux de canton, «que vont-elles devenir ? Que vont devenir les services publics de ces chefs-lieux de canton ?», poursuit-il.

Face à lui, il retrouve Claude Teyton, déjà présent en 2011, en binôme avec Pierrette Legros, maire de Saint-Avit-de-Tardes. «Il y a eu des tractations», avoue-t-il. Ces dernières n'ont pas abouti. A demi-mot, il l'admet, il trouve cela dommage. «Ils ont une vision démocratique légèrement différente de la notre. Mais j'ai peur qu'ils ne prennent pas en compte le FN», confie-t-il soulignant aussi le fait que la gauche est unie. «Il n'y a pas de désunion totale, rassure-t-il, j'ai le soutien de Mathieu Charvillat», tête de liste de l'opposition aux dernières municipales. S'il y a un deuxième tour et si une des deux listes y est, elle devrait se rassembler. Hors de question pour Jean-Marie Massias de s'allier au FN. «On va quand même pas être jusqu'au boutiste pour faire passer une autre liste inadaptée au secteur», affirme-t-il. Quant à savoir ce qu'il fera s'il s'agit d'une opposition PS-Front national, il balaise l'option pour le moment.

La campagne a déjà commencé pour le quatuor avec du porte-à-porte et également des réunions publiques dans chaque commune du canton.

V. J.



Nathalie Courtois et Christophe Margueritte ont signé la convention.

Vendredi, au palais de justice de Guéret, le CDAD et le CADA de la Creuse signaient une convention. Avec l'appui du jeu «Place de la loi», un juriste intervient une fois par mois pour aider les demandeurs d'asiles à se familiariser avec leur nouvel environnement.

Demandeurs d'asile : un jeu pour décoder un nouveau milieu

Ils étaient ingénieur, enseignant ou exploitant agricole. Face à la guerre ou à d'autres situations, ils ont dû quitter leur pays dans l'urgence. Ils ont rejoint la France pour demander l'asile et trouver des eaux plus calmes. Aujourd'hui sur le territoire national, ils repartent de zéro. Une transition difficile. En Creuse, le CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile) les accompagne, aidé par un nouveau partenaire de poids. Depuis septembre, une juriste, Sandrine Fouquet, intervient une fois par mois au CADA accompagnée d'un outil particulier : le jeu «Place de la loi». «Sorte de Trivial Pursuit», selon Nathalie Courtois, présidente du CDAD (Conseil départemental d'accès au droit), il permet aux demandeurs d'asile, joueurs, de se tester, d'apprendre sur divers thèmes tels que l'école, la famille, la citoyenneté ou la vie quotidienne (*). L'outil, déjà em-

ployé dans d'autres lieux, a pour vocation de «sensibiliser aux principes qui fondent notre société», indique Nathalie Courtois.

«Souvent, les demandeurs d'asile viennent de pays moins démocratiques. Certains imaginent qu'ils ont juste à se taire et à attendre car ils sont éloignés de notre fonctionnement», explique Sandrine Micard, responsable au CADA de la Creuse. Le jeu leur ouvre les yeux : «Certains se rendent compte qu'ils ont des devoirs mais aussi des droits». Le jeu attire, fédère, d'autant que «les demandeurs d'asiles sont des gens sérieux, mobilisés. Ils sont notamment bénévoles dans des associations», évoque Christophe Margueritte, directeur du CADA. Alors «ils posent des questions, prennent des notes. Il y a une volonté de garder ce qu'ils ont appris», confie Sandrine Fouquet.

Au final, cet «outil de décodage,

d'appropriation», selon Christophe Margueritte «permet de favoriser la connaissance de l'environnement dans lequel ils sont», reprend la juriste. Des acquis qui peuvent être aussi utiles au moment de demander et d'obtenir un autre statut, tel que celui de réfugié, ou bien pour la régularisation du titre de séjour. L'an dernier, 28% des demandeurs d'asile n'ont pas vu leur situation évoluer.

D'un point de vue général, le jeu commence à faire des émules en Creuse. Après la maison d'arrêt et le CADA, il devrait prochainement trouver sa place dans des établissements accueillant un public plus jeune à travers une version «junior». Avec la même efficacité espérée : «Ce jeu passe tout doucement, sans avoir le sentiment qu'on est dans une salle de classe», estime Sandrine Fouquet.

(* Plus d'informations sur le jeu dans l'édition du mardi 27 janvier 2015.

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES

Les réunions publiques à venir

Ces prochains jours, plusieurs réunions se dérouleront dans le département :

Sur le canton de Bonnat, les candidats Maryse Jaumot et Alain Vachon (avec Simonne Stoeckel et Guy Auvrelle) pour «Rassemblement citoyen pour une alternative à gauche» seront à Genouillac mercredi à 18h30 et à Méasnes vendredi à 18h30. Sur le même territoire, les candidats Jean Commergnat et Nadine Auger (avec Jean-François Bouchet et Lauren-

ce Mautaint), soutenus par la majorité départementale, seront demain à la mairie de Mortroux à 18h30, à celle de Moutier-Malcard à 20h, mercredi à 18h à Malval et à 19h30 à Chambon-Sainte-Croix. Sur le canton d'Aubusson, Jean-Baptiste Dumontant et Nicole Pallier, soutenus par la majorité départementale, seront demain à la mairie de La Serre-Bussière-Vieille à 17h, à la mairie de Saint-Domet à 18h et à la mairie de Mainsat à 20h. Mercredi, ils seront à 18h30 à Saint-Marc-à-Frongier

et à 20h à Saint-Sulpice-les-Champs.

Sur le canton d'Ahun, Céline Fouchet et Jacky Guillon, candidats de la majorité départementale, seront demain à 20h à Saint-Martial-le-Mont.

Sur le canton de Gouzou, les candidats «Rassemblement citoyen pour une alternative à gauche», Justine Vercellotti et Daniel Grosvallet (titulaires) et Béatrice Bourderiau et Eric Yoth (remplaçants) seront mercredi à 20h à la salle polyvalente de Parsac.

EN BREVE

STAGE D'AUTO-DÉFENSE POUR FEMMES

En partenariat avec «Pivoine», l'association Intermède 23 organise jeudi et vendredi de 10h à 17h à la mutualité française à Guéret, deux journées de formation d'auto-défense «FemDoChi» pour femmes. Cette méthode sera enseignée par une animatrice diplômée. Ce stage doit permettre de prévenir les situations de violences, de surmonter sa peur, de savoir poser les limites, de renforcer son autonomie. Ouvert à toutes les femmes. Infos au 05.55.41.73.46.